

2 - Choisissez les bénéficiaires du contrat

En fonction de la structure tarifaire retenue, vous participez au financement de la garantie pour :

- vos salariés uniquement (tarif isolé/extension famille ou tarif adulte/enfant),
- les salariés et leurs ayants droit (tarif uniforme)

Au choix du salarié,
extension possible des
garanties à toute la famille
(tarif isolé/extension famille)
ou à un ou plusieurs ayants
droit (tarif adulte/enfant)

3 - Choisissez la catégorie de salariés à couvrir

- ensemble du personnel cadres non-cadres

L'entreprise peut choisir un niveau de garanties différent pour les cadres et les non cadres.

DES SERVICES COMPLETS POUR + DE TRANQUILLITÉ

À partir de
ZEN 100

- ▼ Des espaces web assurés et entreprises, sécurisés et accessibles 7j/7 et 24h/24 pour gérer le contrat et suivre les remboursements.
- ▼ La carte de tiers-payant pour bénéficier de la dispense d'avance de frais.
- ▼ Les services d'assistance en cas d'hospitalisation, garde de l'enfant malade, avance des frais médicaux à l'étranger...
- ▼ Le réseau de soins Optique Carte Blanche (tarifs préférentiels chez plus de 7 500 opticiens partenaires).
- ▼ Des services de prévention Agrica pour aider à mettre en place les bonnes pratiques à tenir au sein de l'environnement professionnel.

LA PROTECTION SOCIALE 100% GAGNANTE

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- ▼ Une offre qui :
 - répond aux nouvelles obligations réglementaires
 - s'adapte au budget et aux attentes de votre entreprise grâce aux 7 niveaux de garantie
- ▼ Vous bénéficiez des avantages sociaux et fiscaux liés aux contrats collectifs obligatoires responsables
- ▼ Vous motivez et fidélisez vos salariés en participant au financement de leur couverture santé

AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

- ▼ L'accès à des soins 100% Santé sans reste à charge en optique, dentaire et aides auditives
- ▼ La possibilité de personnaliser sa couverture santé et de l'étendre à ses ayants droit
- ▼ Un tarif mutualisé plus compétitif
- ▼ Des services performants dès le 1^{er} niveau de garanties
- ▼ Affiliation simple (sans formalité médicale, sans délai de carence)

Document à caractère publicitaire



ZENÉA

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE D'AGRICA PRÉVOYANCE

ZENÉA

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE D'AGRICIA PRÉVOYANCE



Conforme 100% Santé

Certifiée contrat responsable

Simple et flexible

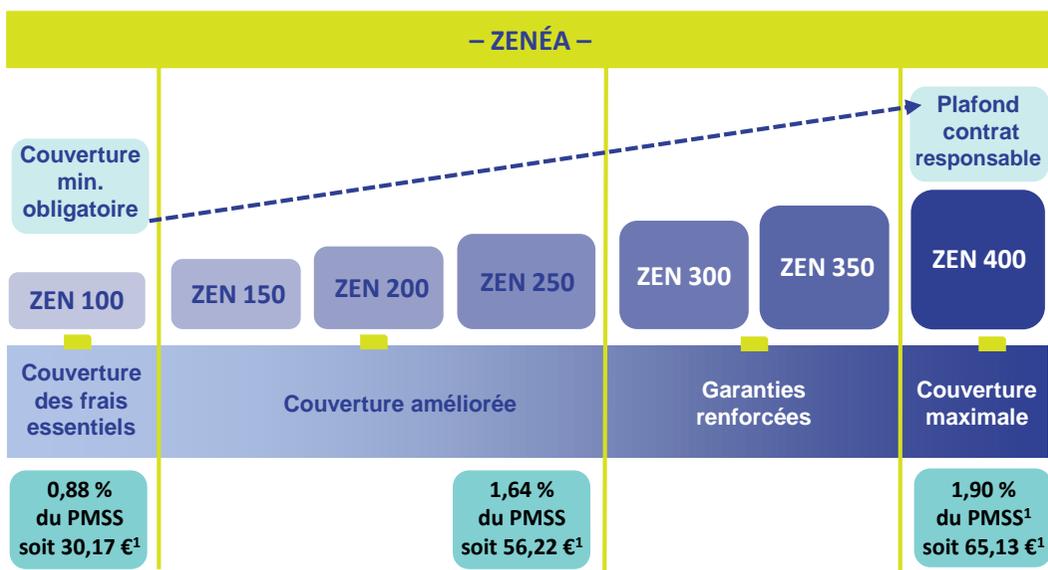
ZENÉA est la nouvelle complémentaire santé collective d'AGRICIA PRÉVOYANCE dédiée aux TPE/PME relevant des activités du monde agricole, agro-alimentaire et affinitaire.

POURQUOI CHOISIR ZENÉA ?

ZENÉA est une couverture santé simple à comprendre et à mettre en place, adaptée aux attentes de toutes les entreprises et de leurs salariés. Elle garantit le remboursement total ou partiel des dépenses de santé, en complément du régime de base. Elle donne également accès à de nombreux services permettant aux salariés de bénéficier ainsi d'un accompagnement avant, pendant et après les soins.

Le + AGRICA Prévoyance : possibilité, pour les salariés, d'améliorer leur couverture en accédant à l'ensemble des niveaux de garanties supérieurs à celui choisi par l'employeur.

1 - Choisissez votre niveau de garanties en fonction de votre budget et de vos besoins – de la couverture minimale obligatoire aux plafonds du contrat responsable :



EXEMPLES DE GARANTIES

	ZEN 100	ZEN 250	ZEN 400	
Soins courants	Honoraires médicaux ²	100% BR	250% BR	400% BR
	Médecines douces	-	35€ / séance (4 max/an)	60 € / séance (4 max/an)
	Pharmacie non remboursée par le régime de base	-	40 € par an	65 € par an
Hospitalisation	Honoraires des médecins ²	100% BR	250% BR	400% BR
	Chambre particulière	-	60 € / jour pendant 60 j puis 20 € / jour	100 € / jour pendant 60 j puis 30 € / jour
	Monture (hors 100% santé)	35 €	75 €	100 €
Optique	Lentilles non remboursées par le régime de base	-	150 € / an	300 € / an
	Chirurgie réfractive	-	300 € / œil	600 € / œil
Dentaire	Prothèses (hors 100% santé)	125% BR	350% BR	575% BR
	Implantologie	-	300 € / an	800 € / an
Aides auditives	Par appareil	400 €	950 €	1 700 €

BR : base de remboursement de la Sécurité sociale
² adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO

BON À SAVOIR

Conforme à la nouvelle réglementation, l'offre Zenéa prend en charge aux frais réels les lunettes, les prothèses dentaires et les aides auditives des paniers de soins 100% Santé, en complément du régime de base³.

³ À hauteur des prix limite de vente et des honoraires limite de facturation fixés par la réglementation

¹ Tarif donné à titre indicatif sur la base du Plafond Mensuel de la Sécurité sociale 2021 estimé à 3 428 € pour un salarié (cotisation « Isolé » ou « Adulte ») relevant du régime agricole : cotisation mensuelle TTC incluant la part patronale et la part salariale.